



FORMATION

**MAISON
DES PAYSANS
DORDOGNE**

Œuvrer en couple

Vous vivez en couple et travaillez ensemble au sein d'une structure agricole ou vous souhaitez le faire... En tout cas, vous vous posez des questions :

- *Comment faire pour que chaque membre du couple trouve vraiment sa place et se sente reconnu(e) ?*
- *Comment garder un équilibre vie professionnelle - vie personnelle ? Et ne pas se laisser « bouffer » par le travail ?*
- *Que faire quand nous ne sommes pas d'accord ou qu'il y a des tensions ?...*

Cette formation de 2 jours est construite pour vous permettre d'avancer concrètement sur ces questions au sein d'un groupe accueillant et de pouvoir transférer à 2 les acquis de cette formation en situation réelle.

90 % de satisfaction
des stagiaires en
2025 !

Date :

Mardi 17 février &
Mercredi 18 février
2026

Horaires :

De 9h00 à 17h00

Lieu :

7, impasse de la truffe à
Coursac (24 430)

Public :

Agriculteurs.rices qui
travaillent en couple,
porteur.euses de projet
La présence des 2
membres du couple est
requis

Intervenant

Cabinet Autrement Dit
Brigitte Chizelle

Responsable formation :

Angélique Maitre
install_ouest_24@maison
despaysans.net

06 44 08 56 66

Déroulé de ces 2 journées de formation

- Identifier les spécificités du travail en couple, prendre conscience des atouts et limites du choix d'œuvrer ensemble
- Repérer les points de vigilance pour concilier vie personnelle et vie professionnelle
- Développer la compatibilité du couple professionnel
- Acquérir des grilles de lecture des situations de tension et développer ses capacités à les gérer au mieux
- Communiquer de façon constructive (y compris quand c'est difficile...) pour se dire les choses et s'écouter mutuellement
- Prendre des décisions vraiment à deux

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Temps d'élaboration et d'expérimentation au sein de chaque couple
- Mises en situation à partir de l'expérience des participant.es
- Échanges entre les participant.es et avec l'intervenante
- Des supports écrits seront fournis aux participant.es tout au long de la formation

Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteur.rices, conjoint.es collaborateur.trices, aux salarié.es, aux cotisant.es solidaires et aux porteur.euses de projet éligibles CPF ou inscrit.es Pôle Emploi (AIF).

Les inscrit.es s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle il.elles sont inscrit.es.

Prise en charge : 19 € de frais d'inscription pour tout le monde à régler sur HelloAsso en cliquant [ici](#)

Pour les cotisant.e.s solidaire, associé.e.s exploitant.e, chef.fe.s d'exploitation

- VIVEA, FAFSEA : Gratuité pour les personnes éligibles.

Le "crédit" VIVEA des contributeurs est plafonné depuis 2021 à 2 250 €/an.

Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr>

« Comment connaître le montant du crédit disponible sur mon compte ? »



Pour les porteur.ses de projet

- VIVEA : Les porteur.ses de projet sont éligibles dans le cadre de leur PPP, à condition qu'il soit toujours en cours.

- France Travail : Gratuité pour les personnes inscrites et accompagnées.

La prise en charge du Pôle Emploi est assurée par votre conseiller référent, son montant dépend de votre projet d'accompagnement.

- Pour les personnes non éligibles à ces fonds, contactez l'animateur en charge de la formation pour connaître les modalités d'inscription.

L'adhésion à La Maison des Paysans est requise pour des questions d'assurance.

Coût de la formation : 191€/jour + 19 € de frais d'inscription

* Voir nos CGS et RI ici (Sur notre site internet cultivonslespaysansdedemain.wordpress.net)

* modalités d'accès des personnes en situation de handicap : nous contacter.

Bulletin d'inscription à renvoyer AVANT LE 06/02/2026

Adhésion de 20€ minimum + frais d'inscription de 19€
à régler sur Helloasso avant le 05/01/26
(écrire à contact@maisondespaysans.net si besoin)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Statut pour la formation :

- chef·fe d'exploitation ou conjoint·e collaborateur·ice
- Cotisant·e solidaire
- Porteur·euse de projet
- Autre :

Type de financement envisagé :

- VIVEA
- Autofinancement de 191€/jour
- Autre :

A envoyer par mail à Angélique : install_ouest_24@maisondespaysans.net

Pour adhérer
scanner ici :

